

L'ESSENTIEL EN DROIT DU TRAVAIL POUR LES OPERATIONNELS RH

En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour connaître l'essentiel en droit du travail pour les opérationnels RH. La gestion du personnel nécessite d'avoir une bonne connaissance du droit du travail et de la protection sociale. Cette formation permet d'en connaître les principes fondamentaux et les dernières évolutions législatives. La maîtrise d'une réglementation parfois complexe permet d'acquérir les bons réflexes et ainsi sécuriser ses pratiques RH dans la gestion quotidienne des contrats de travail.

Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Assimiler les bases fondamentales du droit du travail,
- Savoir gérer les dossiers du personnel au quotidien,
- Avoir les bons réflexes juridiques en fonction des éléments à traiter.

» Participant

Cette formation s'adresse aux collaborateurs R-H mais aussi aux cabinets d'expertise, dirigeants, managers opérationnels, comptables, représentants du personnel et plus généralement, toute personne impactée par le droit du travail.

» Pré-requis

Aucun pré-requis n'est demandé pour cette formation.

Programme

- L'utilisation des sources de droit et les moyens de contrôle de l'Etat.
- Les bons réflexes en matière d'embauche pour sécuriser la rédaction des contrats.
- La gestion du contrat de travail au quotidien.
- Les représentants du personnel (CSE et DP).

L'ESSENTIEL EN DROIT DU TRAVAIL POUR LES OPERATIONNELS RH

Méthodes, moyens et suivi

» Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

» Moyens techniques

» Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

» Suivi de l'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

» Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.

Un conseiller formation vous répondra sous 48h.

L'ESSENTIEL EN DROIT DU TRAVAIL POUR LES OPERATIONNELS RH

Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Formation en InterIntra

1080€ net de taxe / personne certification
non comprise

Durée

2 jour(s)
14 heure(s)

Autres détails